

**ANNONCE TRANSMISE**  
**Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Formalisée**  
**date d'émission : 27/09/2018 - 11:25**

**CONTENU DE VOTRE AVIS**

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Mairie de Denain

**Correspondant :** Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire, 120 rue de Villars, 59220 Denain, tél. : 03 27 23 59 66, courriel : [service.achats@ville-denain.fr](mailto:service.achats@ville-denain.fr), adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché : Location et installation d'une patinoire synthétique temporaire au parc Zola de Denain pour le Village de Noel**

**Catégorie de services :** 26

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 45212211

**Code NUTS :** FRE11

**La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Marché public passé en procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, pour la location et installation d'une patinoire synthétique temporaire au parc Zola de Denain dans le cadre du village de Noel, pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois.
- Descriptions concernant les achats complémentaires : Eclairage de la patinoire

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 36 mois à compter de la notification du marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Les dispositions des articles 122 à 124 du Décret 2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics (retenue de garantie/garantie à première demande/caution personnelle et solidaire) ne s'appliquent pas au présent marché.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Financement sur les fonds propres de la Ville. Le délai global de paiement des sommes dues au titulaire est de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement. Le titulaire a droit à des intérêts moratoires pour retard de paiement. Le taux des intérêts moratoires appliqué sera le taux de l'intérêt légal de la Banque Centrale Européenne + 8 points.(Décret 2013-269 du 29/03/13 relatif à la lutte contre les retards de paiements dans les contrats de la commande publique).

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Les candidats peuvent présenter leur offre sous forme de groupement conjoint ou solidaire. Toutefois, les candidats sont informés que: Il leur est interdit de présenter pour le présent marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. Il leur est interdit de présenter pour le présent marché plusieurs offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements.(cf article 45.V. du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.)

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des

cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Performance économique (55 %)
- Performance technique (30 %)
- Délai d'intervention (10 %)
- Age de la piste de la patinoire (5 %)
- Pas d'enchère électronique

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres : 23 octobre 2018 à 12 h 00**

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 18SERV22

**Renseignements complémentaires :** Le DCE est téléchargeable sur la plateforme [achatpublic.com](http://achatpublic.com). Une visite est obligatoire, afin d'appréhender toutes les particularités du marché

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 27 septembre 2018

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** Mairie de Denain - Direction de l'Achat Public, 120 Rue de Villars, 59220 Denain, tél. : 03 27 23 59 66, courriel : [service.achats@ville-denain.fr](mailto:service.achats@ville-denain.fr)

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** adresse internet : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2018\\_LDjd2sW-uU](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_LDjd2sW-uU)

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lille, 5 Rue Geoffroy de Saint Hilaire - CS 62039, 59014 Lille cedex, tél. : 03 59 54 23 42, télécopieur : 03 59 54 24 45, courriel : [greffe.ta-lille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lille@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Mairie de Denain, 120 Rue de Villars, 59220 Denain, tél. : 03 27 23 59 42, courriel : [service.achats@ville-denain.fr](mailto:service.achats@ville-denain.fr)

► [Télécharger l'avis seul au format PDF](#)

**TÉLÉCHARGER LA PREUVE D'ÉMISSION**

**NB :** pour accéder à notre outil qui vous permet de lire la preuve d'horodatage, [cliquer ici](#).

#### **DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3306113**

#### **SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE...**

Votre annonce sera publiée comme suit :

##### **PROFIL D'ACHETEUR**

Publication intégrale

##### **MARCHÉS ONLINE**

Publication intégrale

**Département :** 59 - Nord

#### **DONNÉES DE FACTURATION MARCHÉS ONLINE**

**Pack Marchés Online**

[TÉLÉCHARGER AU FORMAT PDF](#)

[IMPRIMER](#)

[FERMER CETTE FENÊTRE](#)